



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**La santé dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville**  
Sophie Martinon, Directrice générale adjointe de l'ARS Ile-de-France

## En quelques chiffres

**86%**

des habitants  
des QPV  
couverts par  
un CLS

**58**

structures  
d'exercice  
collectif en  
QPV

**96%**

des Maisons  
Sport-Santé  
labellisées en  
2022 en QPV

**2,5M€**

De soutien  
aux CLS et  
CLSM

# Principes d'action de l'ARS IDF pour les QPV

- Cibler des moyens d'ingénierie pour ces territoires (financement ciblé des CLS et CLSM, ZIP et ZIP+ pour les structures d'accès aux soins)
- Intégrer les QPV dans nos outils de planification stratégique : inclusion d'une catégorie spécifique dans le zonage des aides à l'installation des médecins en 2022 (ZIP +), utilisation d'un indicateur de fragilité de la population (IDH-2) dans nos outils de programmation.
- Soutenir des actions de prévention spécifiques envers ces territoires et des actions pour faciliter l'accès au droit commun, dans la logique de la Politique de la Ville.
- Agir en partenariat avec les collectivités, via notamment les Contrats locaux de santé

Les principaux déterminants locaux de santé sont à la main des Collectivités, C'est donc par une action conjointe que nous pouvons être efficaces.

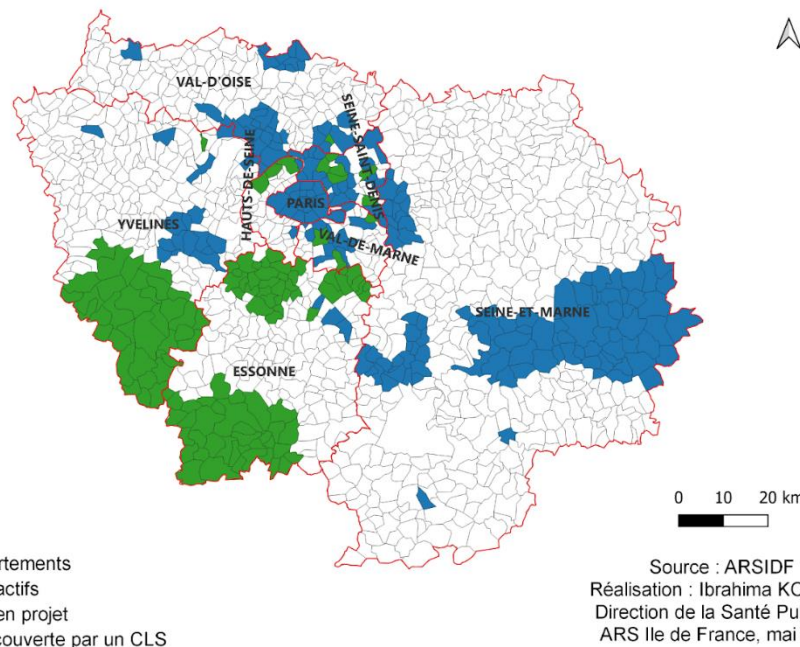
# Le CLS comme cadre de collaboration privilégié

81 CLS ou projets de CLS couvrent 295 communes.

86% de la population vivant en QPV est concernée par un CLS.

## Nouveaux enjeux :

- améliorer le portage des actions au plus près des habitants dans les territoires
- Renforcer les CLS comme point d'accord sur les priorités locales de santé pour une action conjointe forte entre Collectivité, ARS, acteurs locaux.
- Monter en puissance les actions en santé mentale, notamment le renforcement des Compétences psychosociales des jeunes.



# Renforcer l'accès aux soins

**58**

structures  
d'exercice  
collectif en  
QPV ou à  
proximité

**18**

Permanences  
d'accès aux  
soins de santé  
ambulatoires

Jusqu'à

**400 000 €**

d'aides à la  
création d'une  
MSP en ZIP +

Jusqu'à

**400 000 €**

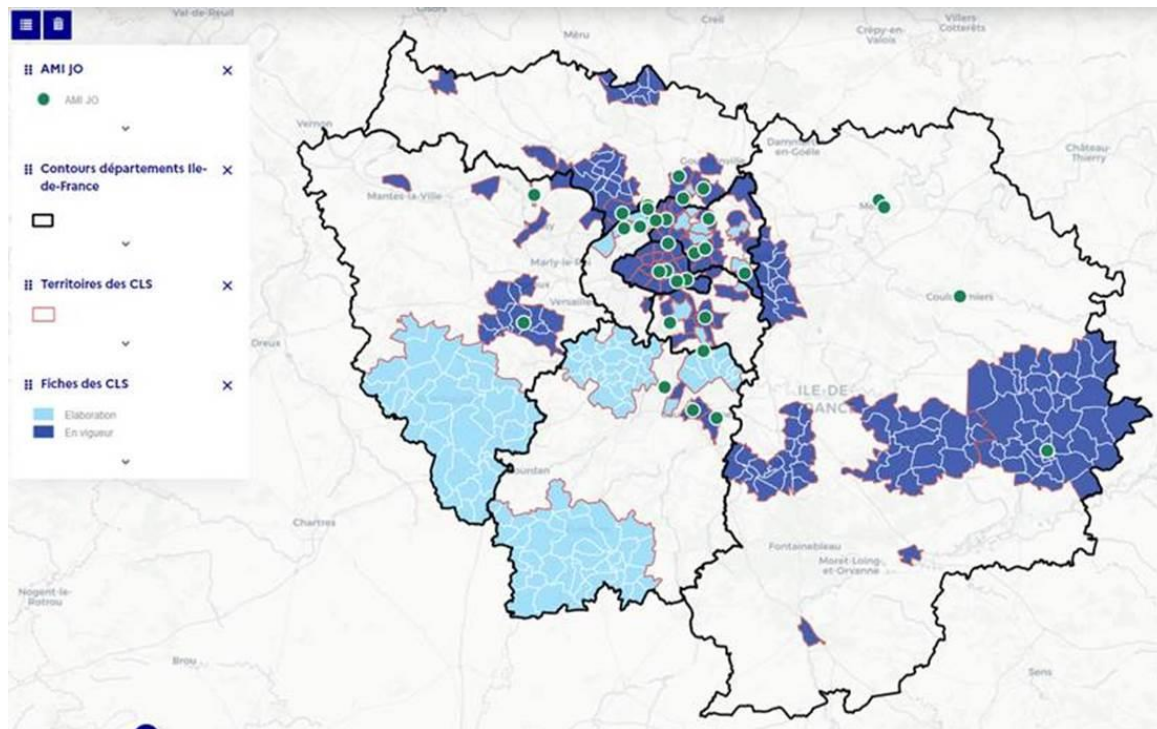
d'aides à la  
création d'une  
MSP en ZIP +

# Agir sur les facteurs de prévention : le sport-santé

Un Appel à manifestation d'intérêt visant les territoires bénéficiaires d'un CLS et des interventions auprès des publics éloignés du soin et de l'activité physique pour la prévention primaire, l'activité adaptée et sport sur prescription.

**31 projets retenus dont la plupart concernent des QPV.**

**Un objectif :** une convergence des actions dans chaque territoire pour un environnement local promoteur de santé



# Un outil de politique locale en santé mentale : les Conseils Locaux de Santé Mentale

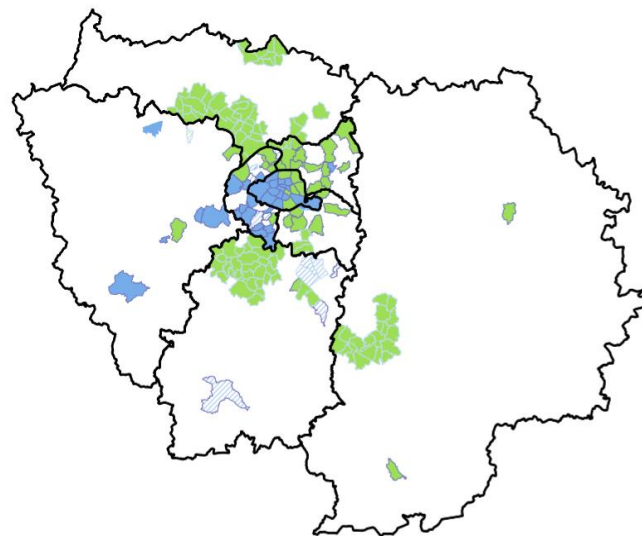
## 63 CLSM en Ile-de-France

**L'ARS IDF soutient les CLSM depuis son premier PRS et y consacre chaque année plus de 800 000 euros.**

La région compte 63 CLSM dont 42 sont co-financés, sur un critère d'indicateurs territoriaux (IDH-2) et de présence de QPV dans le territoire.

Ils sont le vecteur privilégié des collaborations locales entre les acteurs agissant sur les déterminants de la santé mentale : Collectivité, bailleurs, école, associations... la psychiatrie et les associations d'usagers.

Il porte le volet santé mentale du CLS quand il existe.



# La santé mentale : les principaux recours

- **La psychiatrie de secteur** reste l'acteur central de prise en charge des maladies psychiatriques. **Un CLSM dynamique permet d'améliorer fortement les liens avec le CMP de proximité et mieux gérer les urgences perçues par les services sociaux, bailleurs, agents municipaux...**
- **251 psychologues sont conventionnés « MonPsy » en IDF**, remboursé à 100% pour les personnes bénéficiant de la complémentaire santé solidaire. 40% sont à Paris, il faut inciter les psychologues à s'y inscrire !
- **13 maisons départementales des Adolescents** reçoivent de 12 à 25 ans pour tout mal-être et recherchent une prise en charge adaptée. Elles ont été renforcées en psychologues depuis 2020.
- 30 centres et maisons de santé sont financées pour disposer d'un poste de psychologue dans le cadre de la mesure 31 du Ségur de la santé



# Santé mentale : comment s'orienter ?

- **Les guides départementaux du PSYCOM** : <https://www.psycom.org/sorienter/les-annuaires-locaux/guides-psycom-idf/>
- **La plateforme d'écoute et orientation PSY-IDF** pour les particuliers et les professionnels :  
01 48 00 48 00 en journée
- **Pour les situations complexes** : les DAC ont une mission d'appui aux professionnels
- **Pour améliorer la capacité de chacun à s'orienter et orienter ses proches** : former les relais associatifs et les agents territoriaux « de contact » aux Premiers Secours en Santé Mentale grâce au CNFPT et à l'ARS IDF (prise en charge CNFPT pour les agents, financement ARS pour les associatifs et relais habitants)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

